manchon entourant le membre atteint de plaie ou d'ulcère.

II. *Usage interne.* — *Eau de Seltz* artificielle: 20 grammes de bicarbonate de soude et 18 grammes d'acide tartrique pour 2 litres d'eau. — *Potion de Rivière* (antivomitive) : 2 grammes de bicarbonate de potasse dans 50 grammes d'eau et 15 grammes de sirop de sucre; on la boit par cuillerées à bouche, et on prend aussitôt après, chaque fois, une cuillerée à café de suc de citron. — *Poudre effervescente:* bicarbonate de soude, acide tartrique et sucre; on en avale une cuillerée à café dans un demi-verre d'eau, et aussitôt une cuillerée à café de jus de citron. — *Soda water:* 1 gramme de bicarbonate de soude dans 650 grammes d'eau chargée de gaz carbonique. — *Eaux minérales :* Seltz, Vichy, Spa, Saint-Alban, Schwalheim.

Sulfure de carbone. — Liquide incolore, très fluide, très volatil, d'odeur fétide (choux pourris), produisant des accidents chez les ouvriers qui respirent ses vapeurs.

Inusité en nature. On emploie: 1° L'*eau sulfo-carbonée*, qui s'obtient en versant du sulfure de carbone dans un flacon de 700 grammes dont on ne remplit qu'une petite partie, complétant avec de l'eau, laissant déposer, et remplaçant par de l'eau pure, à mesure qu'on soustrait de l'eau ainsi sulfo-carbonée (Dujardin-Beaumetz). Elle se donne à la dose de8 à 12 cuillerées par jour, avec du lait ou l'eau vineuse. — 2° La *teinture de sulfure de carbone* (alcoolat de menthe, 90 gram.; sulfure, 10 gram.). Elle se prescrit à la dose de 5 à 10 gouttes dans du lait, 3 à 4 fois par jour.

Silicate de potasse liquide. — Préparée avec du sable de Fontainebleau, blanc et sec, du carbonate de potasse et de l'eau débarrassée des sels calcaires.

Séchant et durcissant rapidement, elle sert à faire des appareils contentifs pour fractures.

Le *silicate de soude* dessèche trop lentement, mais il est antifermentescible (Rabuteau).

Article II. — Métaux.

Potasse. — On l'obtient en faisant bouillir dans l'eau le carbonate de potasse avec la chaux (*potasse à la chaux*) ; pour la débarrasser des sulfates, silicates, etc., que contient le carbonate de potasse du commerce, on la traite par l'alcool à 90° qui ne dissout que la potasse pure (*potasse à l'alcool*) : celle-ci est solide, blanche, inodore, onctueuse, très avide d'eau et d'acide carbonique. Fondue et coulée en crayons, elle donne la *pierre à cautères*.

Inusitée à l'intérieur. Très usitée à l'extérieur comme caustique.

Pour la cautérisation des plaies, on se sert de la *potasse caustique en crayons*. Pour les autres usages, on applique sur le point à cautériser un morceau de diachylon percé d'un trou, au niveau duquel on place, soit un fragment de potasse, soit de la *poudre de Vienne* (mélange de 5 parties de potasse et de 6 parties de chaux vive), qu'on délaye dans l'alcool pour en faire une pâte, qui produit une escarre limitée. Le *caustique Filhos* est un mélange de 2 parties de potasse et de 1 partie de chaux, qui, fondu et coulé en crayons, sert à cautériser les parties situées profondément, comme le col de l'utérus.

Chlorure de potassium. — Sel blanc, cristallisé en cubes, soluble dans l'eau, existant dans tous les liquides de l'économie, jadis employé sous le nom de *sel fébrifuge de Sylvius*, de *sel digestif*, et faisant partie du sel de Guindre, dont le sulfate de potassium est la base.

Iodure de potassium. — Sel blanc, cristallisé en

cubes, de saveur amère, soluble dans l'eau et l'alcool et dissolvant l'iode (*iodure de potassium ioduré*)

Doses et modes d'administration. — *A l'intérieur*, 1 à 3 grammes par jour, dans l'eau ou le vin (de peur d'irritation gastrique); — *à l'extérieur*, pommade à $\frac{1}{10}$.

Bromure de potassium. — Cristaux cubiques, incolores, inodores, de saveur salée et amère, solubles dans 2 parties d'eau, 200 parties d'alcool, contenant souvent de l'iodure de potassium, qu'on reconnaît en dissolvant le bromure dans dix fois son poids d'eau, en ajoutant de l'empois d'amidon et quelques gouttes d'eau chlorée; le chlore mettant l'iode en liberté, la liqueur prend la coloration bleue de l'iodure d'amidon.

Doses et modes d'administration. — I. *Usage interne.* — N'employer que des solutions et des sirops à $\frac{1}{20}$, les étendre à $\frac{1}{100}$, les administrer au moment des repas, pour éviter l'irritation du tube digestif. Comme sédatif mental, 3 grammes chez l'adulte, 50 centigrammes chez l'enfant. Comme sédatif du mouvement, 3 grammes (chorée, spasmes, hystérie), à 8, 10 et 12 grammes (épilepsie, tétanos).

II. *Usage externe.* — Solution aqueuse à parties égales, pour badigeonner le pharynx.

Foie de soufre (*sulfure de potasse*). — Mélange de trisulfure de potassium et d'hypochlorite de potasse; solide, brun, de saveur caustique et amère, très soluble dans l'eau. Sa solution est d'un jaune foncé. Les fragments de foie de soufre se recouvrent vite à l'air d'une couche jaune verdâtre de carbonate et d'hyposulfite de potassium.

Employé surtout à l'extérieur (*bains de Barèges artificiels*): 125 grammes pour un grand bain. Peu usité à l'intérieur, où on l'a employé dans les mêmes cas, à la dose de 1 à 2 grammes, en pilules ou sirops.

Chlorate de potasse. — Cristaux brillants, de saveur fraîche, solubles dans 3 parties d'eau bouillante, 16 d'eau froide, 130 d'alcool, formant avec le soufre, le charbon et autres substances combustibles des mélanges explosibles par pression, percussion, etc.

Doses et modes d'administration. — *A l'intérieur*, 2 à 5 grammes par jour (les doses élevées sont dangereuses), en solution, et non en poudre ou pilules (à cause de ses propriétés explosibles).

A l'extérieur, en *collutoire* (5 à 10 grammes pour 50 à 100 grammes d'eau pure ou mélangée de miel); en *solution saturée* sur les tumeurs.

Azotate de potasse (*nitre*). — Prismes incolores, de saveur fraîche et piquante, solubles dans 4 parties d'eau froide, 1 partie d'eau bouillante; obtenus en traitant par du chlorure de potassium l'azotate de sodium abondant au Pérou et au Chili. Comme diurétique, 1 à 4 grammes par jour, en poudre ou solution; comme antiphlogistique, à la dose de 10, 20 et 40 grammes par jour, mais dangereux.

Carbonate de potasse (*sous-carbonate de potasse*). — Sel blanc, déliquescent, existant dans les cendres de la plupart des végétaux et employé en injection, en bain (125 à 250 gr.), en tisane (tisane de Mascagni) à $\frac{8}{1000}$.

Bicarbonate de potasse. — En prismes rhomboïdaux, inaltérable à l'air, soluble dans 4 parties d'eau froide; base de la potion de Rivière (voir *Acide carbonique*, p. 165), de la *potion alcaline* (bicarbonate, 2 gr.; eau, 50 gr.; sirop de sucre, 15 gr.). S'emploie aux mêmes doses que le bicarbonate de soude.

Soude. — Inusitée en médecine.

Chlorure de sodium. — Sel cristallisé en cubes incolores, transparents, solubles dans trois fois leur poids d'eau (chaude ou froide); il se trouve dans tous les liquides et tissus de l'économie, particulièrement dans le sérum sanguin, dont il représente 57 parties sur 100; dans les hématies et les cellules musculaires, il est remplacé par le *chlorure de potassium*, bien plus toxique (Bouchard).

Doses et modes d'administration. — Solution de une à trois cuillerées dans l'eau, ou le lait salé, pour ingestion; de une cuillerée à café ou à bouche pour lavement; concentrée pour lotions, 125 grammes pour un bain de pieds, 1 à 2 kilogrammes pour un grand bain. Il fait partie de l'eau de mer et des sources de Salins, Bourbonne, Balaruc, Saint-Gervais, Challes, Hombourg, Kissingen.

Sulfure de sodium. — Le monosulfure et le pentasulfure remplacent souvent le foie de soufre pour la préparation des eaux sulfureuses et des bains de Barèges artificiels.

Chlorate de soude. — Déliquescent, plus soluble dans l'eau que le chlorate de potasse, dont il a les propriétés à un moindre degré.

Sulfate de soude (*sel de Glauber*). — Gros cristaux transparents, efflorescents, salés et amers, solubles dans trois parties d'eau froide, dans un tiers de leur poids d'eau chaude, 15 à 20 grammes dans de l'eau, en une ou deux fois, à une demi-heure d'intervalle. *Eaux minérales de Carlsbad, Marienbad, Franzensbad.*

Phosphate de soude. — Cristaux incolores, transparents, efflorescents, de saveur salée et fraîche, solubles dans 2 parties d'eau chaude et 6 d'eau froide.

Purgatif doux : 30 à 60 grammes.

Borate de soude (voir *Acide borique*, p. 165).

Carbonate de soude. — Cristaux rhomboïdaux, incolores, efflorescents, de saveur âcre et irritante, très solubles dans l'eau. Employé à l'extérieur dans les maladies de la peau : 250 à 500 grammes pour un grand bain; 50 à 100 grammes pour un bain de pieds; 10 à 30 grammes pour 250 d'eau, pour lotions; pommade à $\frac{1}{8}$. La *pommade épilatoire des frères Mahon* contre la teigne se compose de : axonge, 15; carbonate de soude, 3; chaux éteinte, 2.

Bicarbonate de soude. — Sel blanc, en prismes rectangulaires, de saveur moins alcaline que le sel neutre, se dissolvant dans 13 parties d'eau; obtenu en soumettant le carbonate de soude ordinaire à une atmosphère d'acide carbonique.

Doses et modes d'administration. — 1 à 4 grammes par jour, dans les maladies du tube digestif; 2 à 10 grammes dans les autres maladies. En poudre, en solution dans l'eau, en tablettes (pastilles de Vichy), sous forme de poudre effervescente, de soda-water (voy. *Acide carbonique*, p. 165).

Eaux minérales alcalines. — *Vichy :* Grande-Grille, Hôpital, Lardy, Célestins, Sainte-Marie, 5 à 6 grammes par litre. — *Vals :* Saint-Jean, Rigolette, Précieuse, Désirée, Madeleine, 3 à 6 grammes. — *Royat*, 1gr,80. — *Châteauneuf*, 3 grammes. — *Saint-Nectaire*, 3 grammes. — *La Bourboule*, 1gr,90. — *Ems*, 4gr,50.

Azotate de soude. — En cristaux incolores, transparents, de saveur fraîche et salée, soluble dans l'eau. Effets moins toxiques, mais plus incertains que ceux de l'azotate de potasse (p. 169), auquel il doit être préféré, comme tous les sels de soude, chez les urémiques (Bouchard).

Hypochlorite de soude. — Employé en solution (*eau de Labarraque*), pour arroser les locaux contaminés ou pour panser les plaies et ulcères.

Sulfites et hyposulfites alcalins. — Corps qui, arrivés dans l'estomac, dégagent une partie de leur

acide sulfureux, qui agit comme antifermentescible.

On a employé surtout l'*hyposulfite de soude*, sel incolore, inodore, amer, très soluble dans l'eau ; *à l'extérieur*, en solution ou en injection ou pour badigeonner le pharynx ; — *à l'intérieur*, 2 à 8 grammes, en solution ou pastilles.

Bromure de sodium. — Très soluble dans l'eau, déliquescent, de saveur moins désagréable que le bromure de potassium. Aussi actif que lui, quarante fois moins toxique (Bouchard). S'emploie dans les mêmes cas, aux mêmes doses (Grasset).

Bromures d'ammonium et de lithium. — Même action, mêmes doses que les précédents. Moins toxiques que le bromure de potassium. Le bromure de lithium agit plus rapidement que ce dernier (Grasset).

Sels de lithine. — *Carbonate de lithine.* — Poudre blanche, inodore, soluble dans 150 parties d'eau froide ou bouillante, insoluble dans l'alcool.

Citrate de lithine et *iodure de lithine.*—Moins usités, mêmes effets.

Bromure de lithine. — Il aurait certains avantages sur le bromure de potassium, tout en étant prescrit aux mêmes usages.

Doses et modes d'administration. — 1 à 3 grammes de carbonate par jour, en poudre ou dans de l'eau chargée d'acide carbonique.

Les *eaux minérales de Vichy*, *Vals*, *Royat*, *Contrexeville*, *Vittel*, *Carlsbad*, contiennent de la lithine, mais en proportions très minimes.

Thallium. — Le docteur Gall a utilisé le nitrate et le sulfate de thallium contre la blennorrhagie, en injections à $\frac{2}{100}$, en bougies à $\frac{5}{100}$.

Chlorure de chaux. — Mélange d'hypochlorite de chaux et de chlorure de calcium. Sec, il est pulvérulent, blanc, d'odeur de chlore, partiellement soluble dans l'eau ; une partie de cette poudre dans 45 d'eau donne le *chlorure de chaux liquide*.

Usité comme désinfectant (chambres de malade, etc.) ; placer une tasse contenant du chlorure de chaux et un peu d'eau dans la chambre ou laver avec une solution étendue. En lotions, solution de 2 à 5 pour 100. En injection, à 0,1 pour 100.

Chaux. — En masses blanches ou grisâtres, de saveur âcre ; peu soluble, extraite du sous-carbonate de chaux par une forte calcination ; elle retourne à l'état de sous-carbonate, si elle est exposée à l'air. Dans l'eau, elle donne de l'hydrate de chaux, et la bouillie formée est le *lait de chaux*.

L'*eau de chaux médicinale* se prépare en agitant une partie de chaux hydratée avec 40 p. d'eau, décantant le liquide et versant sur la poudre qui reste 100 fois son poids d'eau ; la solution, incolore, inodore, alcaline, se trouble à l'air par formation de carbonate de chaux.

Doses et modes d'administration. — I. *Chaux.* — Caustique, base de poudres et pâtes épilatoires, de la pommade des frères Mahon, de la poudre de Vienne (voir *Soude*, p. 169 et *Potasse*, p. 167).

II. *Eau de chaux.* — *A l'intérieur*, 25 à 100 grammes par jour, pure ou coupée de lait ; — *à l'extérieur*, en gargarismes (pure ou étendue), en applications sur les brûlures, les ulcères, etc. (*liniment oléo-calcaire*, composé de 9 parties d'eau de chaux pour 1 partie d'huile).

Carbonate de chaux (*craie*, *marbre*). — Il est blanc, à peine soluble dans l'eau, soluble dans l'eau chargée de gaz carbonique. Il est en petite proportion dans les os des vertébrés (où le phosphate domine), et en grande quantité dans la coquille d'œuf, les enveloppes des mollusques, crustacés, etc. On ne se sert plus des *écailles d'huître*, des *coquilles de limaçon*, des

yeux d'écrevisse (concrétions stomacales), ni de la *craie préparée*, mais seulement du carbonate de chaux pur, obtenu en traitant le chlorure de calcium par le carbonate de soude.

Doses et modes d'administration. — *A l'intérieur*, 2 à 10 grammes par jour, pur ou délayé dans l'eau (en cas d'empoisonnement, quantité beaucoup plus forte); — *à l'extérieur*, en poudre sur les ulcères et éruptions humides, ou, mêlé à l'huile, sur les brûlures.

Sulfure de calcium. — Le *sulfure de chaux sec* (*foie de soufre calcaire*) est en masses rougeâtres, friables, se dissolvant en partie dans l'eau. Il donne des pommades antidartreuses; associé à la colle de Flandre, il s'emploie pour bains et sert contre la gale sous le nom de *poudre de Pihorel* (2 gr. dans un peu d'huile).

Le *sulfure de chaux liquide* jaune sert à faire des bains alcalins.

Phosphate de chaux. — Sel blanc, amorphe, insoluble, qui se trouve dans tous les tissus et humeurs de l'économie.

Il existe trois phosphates de chaux : *tribasique, neutre* ou *bibasique, acide* ou *monobasique*. Le phosphate tricalcique est dissous dans le sang et autres liquides organiques, à l'aide de l'acide carbonique; la plus grande partie est déposée dans les os, qui en sont principalement composés. De plus, il constitue la charpente minérale de tout élément anatomique, qui ne peut exister sans lui (Bouchard). Les phosphates terreux de l'organisme proviennent surtout de l'alimentation; les aliments végétaux et animaux en contiennent une quantité à peu près égale (1 sur 100 en moyenne), et suffisante pour remplacer celle qui est éliminée (1 gramme par jour).

Doses et modes d'administration. — 50 centigrammes à 2 grammes par jour, en poudre ou sous forme de préparation soluble : solution de *lacto-phosphate de chaux, de chlorhydro-phosphate de chaux*.

Composés du baryum. — La *baryte* grisâtre, poreuse, soluble dans 3 parties d'eau, s'emploie à l'extérieur en solution, en liniment à $\frac{1}{5}$. — L'*iodure de baryum*, en aiguilles très solubles dans l'eau, est employé en pommade (20 centigr. pour 30 d'axonge). — Le *carbonate* et le *chlorhydrate* ne sont plus en honneur.

Oxyde et carbonate de plomb. — Le *massicot* et la *litharge* (protoxydes de plomb), le *minium* (composé de protoxyde et de peroxyde de plomb), la *céruse* (carbonate de plomb), servent de bases à la préparation d'emplâtres et d'onguents (onguent de la mère Thècle, emplâtre simple, de Vigo, diachylon gommé, pommade de Rhazès, emplâtre de céruse, etc.).

Iodure de plomb. — En lames jaune d'or, peu soluble dans l'eau froide, soluble dans l'eau bouillante. On le donne à l'intérieur en pilules de 25 à 30 centigrammes, à l'extérieur en pommades résolutives *Pommade d'iodure de plomb* (iodure, 4 à 8 gr. ; axonge benzoïné, 30 gr.).

Bromure de plomb. — Peu employé, et seulement en pilules (bromure, 2 à 5 centigr.; extrait de belladone, 2 à 5 centigr; lupuline, 5 centigr. ; pour 6 pilules, en prendre 2 à 3 par jour).

Magnésie et carbonate de magnésie. — La *magnésie calcinée*, obtenue en calcinant le carbonate de magnésie jusqu'à ce que, après refroidissement, elle se dissolve dans l'eau acidulée par l'acide sulfurique, sans effervescence, est une poudre blanche, légèrement alcaline, inodore, insipide, insoluble dans l'eau, à laquelle elle se combine pour former un hydrate.

Le *carbonate de magnésie* est une poudre blanche,

amorphe, très légère, soluble dans l'eau chargée d'acide carbonique, obtenue par action du carbonate de soude sur le sulfate de magnésie, à chaud.

Les deux substances s'emploient, comme *absorbantes* et *anti-acides*, à la dose de 60 centigrammes à 4 grammes au moment des repas, délayées dans de l'eau ou en tablettes ; comme *purgatives* (2 à 12 gr.).

Dans les *empoisonnements*, on donne la magnésie à très haute dose.

La *magnésie anglaise*, préparée en tassant fortement dans des creusets et calcinant à une température élevée du carbonate de magnésie imbibé d'eau, est compacte et peu absorbante : on l'emploie comme *purgative* (5 à 10 gram.).

Le *bicarbonate de magnésie* donne *l'eau magnésienne* (magnésie blanche, 6 gram. ; eau pure, 1 litre ; acide carbonique, 6 litres).

Sulfate de magnésie (*sel de Sedlitz* ou *d'Epsom*). — Prismes transparents, de saveur amère, moins désagréable que le précédent ; soluble dans trois parties d'eau froide.

15 à 20 grammes dans de l'eau, en une ou deux fois, à une demi-heure d'intervalle. On peut enlever l'amertume du sulfate, en jetant la solution saline sur 10 grammes de café torréfié et pulvérisé, et en faisant bouillir quelques minutes.

Le sulfate de magnésie entre dans la composition des eaux de *Friedrichshall*, *Pullna*, *Sedlitz*, *Hunyadi-Janos*, *Epsom*, etc.

Oxyde de zinc. — Corps blanc, inodore, insipide, insoluble dans l'eau. Antispasmodique, et employé *à l'intérieur* (20 centigram. à 1 gram par jour) ; fait partie des pilules antinévralgiques de Méglin (voy. *Jusquiame*, p. 120). Plus utile comme succédané du bismuth, 1 à 5 grammes.

A l'extérieur, employé comme absorbant en poudre ou pommade à $\frac{1}{5}$ ou $\frac{1}{10}$.

Chlorure de zinc. — Obtenu en dissolvant du zinc dans un mélange d'acides chlorhydrique et azotique. Masse déliquescente, très soluble dans l'eau.

On l'applique, sous forme de *pâte de Canquoin* (1 partie de chlorure de zinc p. 2 de farine de froment, délayées dans l'eau) ; en solutions de 2 à 8 p. 100, ou en crayons (5 parties de chlorure de zinc et 1 de nitrate de potasse). On l'incorpore à la gutta-percha pour en faire des plaques caustiques, des flèches, etc.

Le chlorure de zinc a aussi été employé à l'intérieur, comme antispasmodique.

Sulfate de zinc. — En prismes incolores ; soluble dans l'eau, de saveur styptique.

Employé surtout *à l'extérieur*, en injection (1 à 2 gram. p. 100 gram. d'eau) ; en collyres dans la conjonctivite chronique (15 centigr. p. 100 gram. d'eau).

A l'intérieur, on l'a employé *comme antispasmodique*, à dose de 5 à 30 centigrammes par jour, en pilules. *Comme vomitif* (50 à 60 centigram. en solution), on lui préfère le sulfate de cuivre.

Iodure de zinc. — Obtenu par la combinaison directe de l'iode et du zinc en présence de l'eau, c'est un sel très stable, qui s'emploie en pommade au $\frac{1}{20}$, associé à la morphine, en pilules de 1 centigramme ou associé à la strychnine.

Sulfate de cuivre. — En cristaux bleus, efflorescents ; soluble dans 3 parties d'eau froide. *A l'intérieur*, on l'emploie comme vomitif 10 à 40 centigrammes chez l'adulte, 5 à 10 chez l'enfant. *A l'extérieur* employé comme astringent ou en injections uréthrales ou vaginales (10 à 20 centigram. pour 100 gram.

d'eau dans le premier cas, 25 à 50 centigram. dans le second) ; en collyre (10 à 15 centigram. pour 100 gram. d'eau) ; sous forme de crayon.

Comme *antiseptique*, employé en obstétrique (Charpentier); en injection (solution à 5 p. 100) dans les kystes hydatiques du foie, après évacuation du contenu (Debove), etc.

Mercuriaux. — Le mercure est liquide à la température ordinaire, très dense (13,59), insoluble dans l'eau. Il se solidifie à — 40°, bout à + 350°, émet des vapeurs à + 20°, forme les combinaisons suivantes avec l'oxygène, le chlore, etc. :

I. *Protoxyde* (*oxyde mercureux*), employé autrefois dans la syphilis, actuellement inusité ;

II. *Bioxyde* (*oxyde mercurique*), cristallin et rouge brique (*précipité rouge per se*) quand on le prépare *par voie sèche* en calcinant l'azotate de mercure ; amorphe et jaune quand on le prépare *par voie humide*, en traitant une solution de bichlorure de mercure par une solution de potasse ; le précipité rouge est seul employé ;

III. *Protochlorure* (*mercure doux, calomel*), qu'on obtient tantôt en dissolvant du mercure dans de l'acide azotique, précipitant le mercure par l'acide chlorhydrique et lavant le dépôt (*précipité blanc*) ; tantôt en triturant quatre parties de bichlorure avec trois parties de mercure pur, humectant le mélange, le séchant et l'introduisant dans un matras où on le sublime ; pour l'avoir très divisé, on fait arriver les vapeurs du calomel sublimé dans un ballon où elles se condensent (*calomel à la vapeur*) : solide, blanc, insipide, insoluble dans l'eau ; la lumière le noircit ; l'eau bouillante, les chlorures et les carbonates alcalins le transforment en bichlorure ; le *calomel à la vapeur* s'emploie de préférence *à l'intérieur*, le *précipité blanc à l'extérieur* (pommades) ;

IV. *Bichlorure* (*sublimé corrosif*), produit de la sublimation d'un mélange de sulfate mercurique et de chlorure de sodium : poudre blanche, cristalline, lourde, inodore, de saveur âcre, soluble dans 15 parties d'eau froide et 2 d'eau bouillante, très soluble dans l'alcool et l'éther, transformé par l'ammoniaque en calomel ;

V. *Protoiodure*, obtenu en triturant du mercure et de l'iode avec une petite quantité d'alcool : poudre jaune verdâtre, insoluble dans l'eau et dans l'alcool ;

VI. *Biiodure*, obtenu par double décomposition de l'iodure de potassium avec le bichlorure : rouge vif, insoluble dans l'eau ordinaire, soluble dans l'eau additionnée d'iodure de potassium et dans l'alcool ;

VII. *Sulfure*, qui existe sous deux formes : *sulfure noir* ou *éthiops minéral*, amorphe, obtenu par trituration de 1 partie de mercure avec 2 parties de soufre sublimé ; *sulfure rouge* ou *cinabre*, cristallin, qu'on obtient en distillant le premier, et qui, pulvérisé, est le *vermillon ;*

VIII. *Azotate mercureux*, gros cristaux transparents qui, au contact de l'eau, laissent précipiter une poudre jaune verdâtre de *sous-nitrate* (*turbith nitreux*) ;

IX. *Azotate mercurique* (*nitrate acide de mercure*), liquide incolore, très caustique ;

X. *Sulfate mercurique*, poudre cristalline, blanche, peu soluble dans l'eau, laissant déposer en présence de l'eau une poudre jaune de *sous-sulfate* (*turbith minéral*) ;

XI. *Bromure* et *cyanure de mercure*, inusités.

Doses et modes d'administration. — I. *Mercure métallique*. — *A l'intérieur, pilules bleues, de Belloste, de Sédillot* (contenant chacune 5 centigram.), 1 à 3 par jour ; — *à l'extérieur, pommade mercurielle double* ou

onguent napolitain (parties égales de mercure et d'axonge), *pommade mercurielle simple* ou *onguent gris* (une partie de la première pour 3 d'axonge), *emplâtre de Vigo cum mercurio* (une partie de mercure pour 5 d'emplâtre simple, styrax, térébenthine, et autres substances excitantes).

II. *Bioxyde de mercure.* — Pommade au *précipité rouge* à $\frac{1}{100}$: blépharo-conjonctivite.

III. *Calomel.* — *A l'intérieur* : comme *purgatif* et *vermicide*, 50 centigrammes à 1 gramme (1 à 10 centigram. chez les jeunes enfants) ; produit des selles vertes, dont la coloration n'est pas due à un excès de bile, puisqu'il n'est pas cholagogue ; — comme *désinfectant*, 40 centigrammes par jour, par doses de 2 centigrammes d'heure en heure ; — comme *antiphlogistique*, doses fractionnées (5 centigram. en 12 pilules, une par heure) ; — dans la *syphilis*, peu employé, parce qu'il fait saliver et agit sur la bouche beaucoup plus que le sublimé. Ne pas le prescrire avec l'eau de laurier-cerise ou l'émulsion d'amandes qui forment un cyanure de mercure très toxique, ni avec les substances salines et alcalines, qui le transforment en bichlorure.

A l'extérieur, pommade au *précipité blanc* à $\frac{1}{10}$, ou en poudre.

IV. *Sublimé.* — *A l'intérieur*, 5 milligrammes, à 2 centigrammes par jour (syphilis) : en *pilules* (celles *de Dupuytren* contiennent 1 centigramme de sublimé 2 d'extrait d'opium, 5 d'extrait de gayac) ; en *solution aqueuse* (additionnée d'alcool pour favoriser la dissolution), ou sous forme de *liqueur de Van Swieten* à $\frac{1}{1000}$ (10 gram. contiennent un centigram. de sublimé), à prendre avec du lait dont l'albumine empêche l'irritation digestive. — *Injections hypodermiques* : solution aqueuse à $\frac{1}{100}$ additionnée de chlorure de sodium et de morphine, ou mieux *peptonate mercurique* (solution aqueuse de peptone, 50 ; sublimé, 1). — *Inhalations* : sublimé, 0gr,50 ; laudanum, 10 gram. ; eau distillée, 1000 contre la tuberculose.

A l'extérieur : *bains*, 10 à 30 grammes dissous dans l'alcool (syphilis) ; *solution* à $\frac{1}{50}$ (*caustique*), à $\frac{1}{250}$ (*parasiticide*), à $\frac{1}{500}$ (*antiprurigineuse*), à $\frac{1}{1000}$ (injections vaginales, gargarismes, etc.). — *Antisepsie obstétricale* : liqueur de Van Swieten étendue de deux ou trois fois son poids d'eau (injections intra-utérines). — *Antisepsie chirurgicale* : solution à $\frac{1}{1000}$ ou $\frac{1}{500}$.

V. *Protoiodure.* — 5 à 10 centigrammes par jour en pilules (syphilis). Les *pilules de Ricord* contiennent 5 centigrammes de protoiodure, 10 de thridace et d'extrait de gaïac, 1 d'extrait d'opium.

VI. *Biiodure.* — *A l'intérieur* : mêmes doses que le sublimé. Fait partie du *sirop de Gibert*, dont une cuillerée à bouche contient 5 milligrammes de biiodure et 50 centigrammes d'iodure de potassium.

A l'extérieur, désinfectant très puissant, employé en solution à $\frac{1}{2000}$ pour *antisepsie obstétricale* : aussi antiseptique que le sublimé, mais très irritant.

VII. *Sulfure noir.* — 10 à 12 grammes par jour comme désinfectant intestinal (fièvre typhoïde, choléra).

VIII. *Cinabre.* — Projeté sur une pelle rougie, pour *fumigations* (syphilis, rhumatisme).

IX. *Nitrate mercureux.* — Entre dans l'*onguent citrin* : frictions contre la gale, la teigne.

X. *Nitrate acide de mercure.* — Caustique : végétations, bourgeons charnus.

XI. *Turbith minéral* (*sulfate de protoxyde de mercure*). — Pommade au *précipité jaune.*

Nitrate d'argent. — Sel obtenu en dissolvant l'argent métallique dans l'acide azotique pur. Cristaux blancs; soluble dans l'eau, de saveur amère et caustique (*nitrate d'argent cristallisé*). Fondus et coulés dans une lingotière, les cristaux donnent le *nitrate d'argent fondu*, en crayons (*pierre infernale*).

Doses et modes d'administration. — I. *Usage interne.* — Nitrate d'argent cristallisé, 2 à 10 centigrammes par jour, en pilules de 1 centigramme, en potion, en lavement (5 centigram. pour 100 gram. d'eau).

II. *Usage externe.* — Pour *badigeonner les muqueuses*, solutions de nitrate cristallisé de 1 à 5 p. 100. Pour *injections uréthrales*, solution à 10 ou 20 centigrammes p. 200 grammes d'eau. Pour *collyres*, 5 à 10 centigrammes p. 100 grammes d'eau, dans la conjonctivite simple; 20 à 30, dans la conjonctivite granuleuse; 30 à 50 dans la conjonctivite purulente. Pour *cautérisation*, solution de 2 à 10 p. 100, ou attouchements avec le crayon de nitrate d'argent fondu. Pour *instillations uréthrales*, solution de 2 à 5 p. 100.

Chlorure d'argent. — Appelé encore *argent corné*, blanc, soluble seulement dans l'acide chlorhydrique, l'ammoniaque et les chlorures alcalins, il s'obtient en décomposant un sel d'argent par l'acide chlorhydrique, et s'administre en pilules de 10 centigrammes chacune.

Iodure d'argent. — A les mêmes usages.

Hyposulfite de soude et d'argent. — Sous forme de cristaux solubles dans l'eau, est moins irritant que l'azotate d'argent et s'emploie dans les mêmes cas en solution à $\frac{1 \text{ ou } 2}{100}$.

Oxyde d'or. — Brun à l'état sec, jaune à l'état d'hydrate, insoluble dans l'eau, se réduisant à la lumière; base des *pilules de Pierquin* (oxyde d'or, 0gr,50; extrait de garou, 8 grammes; pour 60 pilules).

Chlorure d'or. — Jaune, en prismes, déliquescent; la solution se dissout dans l'éther en le colorant (or potable). *Caustique de Récamier* (chlorure, 0gr,30; eau régale, 32 gram.).

Le *chlorure d'or et de sodium*, jaune, soluble dans l'eau, a été employé (2 à 5 centigram.), sans résultats appréciables.

Fer. — Gris bleuâtre, d'éclat métallique, dur, ductile, malléable, tenace, magnétique, très répandu dans la nature à l'état d'oxyde et de carbonate. Inaltérable à l'air sec, à la température ordinaire, il se couvre de *rouille* (mélange d'hydrate, d'oxyde et de carbonate de fer) à l'air humide et dans l'eau.

Le fer est employé, en médecine, en poudre, obtenue par la lime, la porphyrisation, ou la réduction du peroxyde. Il se dissout dans les acides du suc gastrique.

I. *Limaille de fer.* — Blanche, d'un éclat métallique, dissoute par l'acide chlorhydrique, conservée dans des flacons bien bouchés; elle s'obtient en divisant le fer doux à l'aide de la lime dite à main bâtarde.

II. *Limaille porphyrisée.* — Moins brillante, s'oxydant plus facilement, obtenue par la porphyrisation de la limaille précédente, à sec et par petites portions.

III. *Fer réduit par l'hydrogène.* — D'un gris fer, très fin, préparé en faisant passer un courant d'hydrogène sur l'oxyde ferroso-ferrique chauffé au rouge dans un tube de porcelaine, soluble dans l'acide chlorhydrique.

IV. *Fer réduit par l'électricité.* — Obtenu par le passage d'un courant dans une solution de sel de fer.

Doses et modes d'administration. — I. *Limaille de fer*, 5 à 50 centigrammes, employée en pilules, en dragées, en tablettes de chocolat.

II. *Limaille porphyrisée*, 10 à 15 centigrammes (produit des éructations par dégagement d'hydrogène dans l'estomac).

III. *Fer réduit par l'hydrogène*, 5 à 25 centigrammes (pas de dégagement d'hydrogène).

IV. *Fer réduit par l'électricité*, même dose. — Ces préparations sont les plus riches en fer et les plus solubles dans l'estomac.

V. *Fer en poudre*, fait partie de nombreuses préparations : *Tablettes martiales* (fer porphyrisé, 17 grammes; sucre blanc, 180 grammes ; poudre de cannelle, 2 grammes; mucilage de gomme adragante, q. s. ; en tablettes de 50 centigrammes contenant chacune 5 centigr.). — *Pilules martiales de Sydenham*. Dragées, pastilles au chocolat, chocolat au fer réduit. — *Pilules à base de pepsine* (pepsine pure, 2 gram. ; fer réduit, 1 gram. ; extrait d'absinthe, 1 gram. ; excipient, q. s. ; pour 20 pilules ; 2 pilules 1 heure après le repas).

Oxyde de fer. — Le *protoxyde* n'est employé que par ses combinaisons avec les acides. Le *sesquioxyde* ou peroxyde, abondant dans la nature (hématide, fer oligiste) d'un rouge violet, porte différents noms, suivant son mode de préparation : *colcotar*, ou rouge d'Angleterre, *safran de Mars astringent*, *safran de Mars apéritif*, *peroxyde de fer hydraté*, *éthiops martial*.

Doses et modes d'administration. — *Oxyde noir* ou *magnétique* (*éthiops martial*) et *oxyde rouge* ou *hydraté* (*safran de Mars apéritif*), 50 centigrammes à 1 gramme, bonnes préparations. — *Peroxyde hydraté :* 3 cuillerées à bouche comme antidote des arsenicaux.

Ces oxydes entrent dans certaines préparations, *tablettes d'éthiops martial*, *pilules de fer de Swediaur* (oxyde de fer noir et extrait d'absinthe), *emplâtre de Canet* à base de colcotar, *poudre cachectique d'Hartmann*, à base de safran de Mars apéritif.

Carbonate de fer. — Sel blanc terne, inodore, soluble dans l'eau, surtout en présence d'un excès d'acide carbonique et se transformant à l'état humide en hydrate de peroxyde.

Encore appelé *proto-carbonate*, *sous-carbonate* ou *carbonate ferreux*, il est très usité : 10 à 50 centigrammes; base des pilules de Blaud et de Vallet; bonne préparation.

Sulfate de fer. — Solide, cristallisé en prismes rhomboïdaux, d'un vert bleuâtre, à saveur styptique prononcée, soluble dans son poids d'eau froide, insoluble dans l'alcool. Base de préparations nombreuses : sirop chalybé de Willis, eau chalybée, sel de Mars, de Rivière, etc. A l'extérieur, en lotions à $\frac{6}{100}$ (Velpeau), en mixture, en glycéré à $\frac{60}{100}$. Le *sulfate de fer et de potasse* (alun de fer) est un excellent astringent. Le *sulfate de fer et de quinine* est un tonique.

Protoiodure de fer (*iodure ferreux*). — En plaques fragiles, brunâtres, à cassure cristalline, à dissolution verdâtre, se formant directement par la présence de l'iode, de l'eau et d'un excès de fer, très altérable à l'air; 20 à 40 centigrammes, en pilules (Blancard), en solution ou en sirop.

Chlorure de fer. — I. *Protochlorure* ou *chlorure ferreux*, trop instable et par suite inusité.

II. *Perchlorure de fer*. — Rougeâtre, déliquescent, de saveur styptique, très soluble dans l'eau, l'alcool, l'éther, dont on prépare une *solution officinale* (*perchlorure de fer liquide*), liquide brun, qui contient 9 p. 100 de fer et 26 p. 100 de perchlorure anhydre, et qui marque 30° Baumé.

Doses et modes d'administration. — I. *Usage externe*. — Comme *hémostatique* (plaies, ulcères, etc.),

solution officinale pure, ou mieux coupée de moitié ou du quart, pour lotions sur la surface saignante. Comme *coagulant* (anévrysme, etc.), injection de 2 à 4 gouttes dans la poche.

On en prépare aussi des pommades au $\frac{1}{15}$, des injections à 8 p. 1000, un collodion ferrugineux, en glycéré à $\frac{1}{10}$.

II. *Usage interne.* — 10 à 30 gouttes par jour, dans une boisson mucilagineuse. On prépare des potions (perchlorure, 1 gramme ; eau distillée, 120; sirop de cannelle, 30 gram.), un sirop (solution officinale de perchlorure, 15 grammes ; sirop de sucre, 985 grammes), à prendre par cuillerées, contre les diarrhées.

Pyrophosphate de fer. — Sa dissolution dans la liqueur citro-ammoniacale se conserve longtemps sans altérations; très soluble dans l'eau, le pyrophosphate de fer citro-ammoniacal sert en sirop, en dragées, à la dose de 0,50 à 1 gramme.

Eaux ferrugineuses. — Ce sont celles dont le fer est l'élément dominant (beaucoup d'autres eaux minérales en contiennent). La plupart sont froides (+20 au plus); beaucoup sont gazeuses. A l'air, elles donnent un dépôt ocracé. Le fer y est à l'état de protoxyde, combiné à l'acide carbonique, à l'acide crénique ou à l'acide sulfurique.

Les ferrugineuses *bicarbonatées* les plus répandues (Orezza, Bussang, Contrexéville, Vittel, Labauche, Pyrmont, Spa) sont à la fois digestives et reconstituantes.

Les *crénatées* (Forges, Saint-Allyre, Provins, Porla) sont également bien supportées.

Les *sulfatées* (Passy, Auteuil, Cransac) ont une action astringente sur l'estomac.

Les eaux ferrugineuses se donnent dans les mêmes

cas que les préparations de fer, et valent mieux, quand on les boit à la source (6 à 8 verres par jour).

Permanganate de potasse. — Prismes brillants, presque noirs, d'un rouge pourpre par transparence, solubles dans 15 parties d'eau qu'ils colorent en rouge violet.

La solution est très instable et se décolore facilement au contact de corps auxquels elle cède de l'oxygène. Elle s'emploie (1 à 5 pour 1000) en lotions, en injections.

On prescrit peu les autres sels, *carbonate de manganèse* (pilules de carbonate ferro-manganeux), *sulfate de manganèse*, *iodure manganeux*, pilules (iodure de potassium, 20 gram. ; sulfate manganeux, 20 gram. ; diviser avec le miel en pilules de 20 centigrammes d'iodure, de 1 à 6 par jour).

Acide chromique. — Corps solide, brun noir, rouge de rubis en solution dans l'eau, cristallisable en petites aiguilles. On se sert d'une solution à 10 ou 20 pour 100, et contre les végétations des organes génitaux, d'une solution contenant 15 grammes d'eau distillée et 5 grammes d'acide chromique. Cette dernière solution, moins douloureuse que le nitrate d'argent, s'applique à l'aide d'un tube de verre.

Bichromate de potasse. — En cristaux d'un beau rouge, soluble dans 10 parties d'eau froide. A été employé comme vomitif et antisyphilitique. Il n'est plus usité qu'à l'extérieur, dans les mêmes cas que l'acide chromique, en solution concentrée, ou en onguent composé de 10 centigrammes de bichromate et de 15 grammes d'axonge et employé contre les verrues (Blaschko).

Bromure de nickel. — Cristaux verts, sans odeur, d'une saveur âcre, peu solubles dans l'eau, l'alcool, l'éther. Dose de 30 à 40 centigrammes. Prescrit en pilules, en potion (Da Costa).

Alun (*sulfate d'alumine et de potasse*). — *Cristallisé*, il est en octaèdres volumineux, transparents, incolores, légèrement efflorescents, de saveur styptique, peu solubles dans l'eau froide, facilement dans l'eau chaude. A une température élevée, il perd son eau de cristallisation, se boursoufle, se transforme en une poudre blanche peu soluble dans l'eau : *alun calciné*. L'*alun* dit *de Rome* se prépare en grandes quantités, en chauffant l'alunite (mélange de sulfate d'aluminium, d'alumine et de sulfate de potassium) trouvé dans certaines localités d'Italie. Lessivée, l'alunite calcinée donne de beaux cristaux. L'*alun de Paris* est le plus pur.

Doses et modes d'administration. — *A l'intérieur*, alun cristallisé (25 centigram. à 2 gram. par jour), en poudre, pilules, potion.

A l'extérieur, alun cristallisé en poudre ou en solution (1 à 5 p. 100), pour gargarismes et injections; alun calciné en nature, sur les plaies fongueuses.

Étain. — Corps mou, d'un blanc argentin, employé en limaille, poudre, et jadis prescrit en électuaire, bols. L'oxyde et le persulfure d'étain (*or mussif*) sont aujourd'hui inusités.

Platine. — Le *tétrachlorure de platine* et le *chloroplatinate de sodium* ont été employés : le tétrachlorure, en potion, en pommade à $\frac{1}{30}$, en pilules; le chloroplatinate, en potion, en injection à $\frac{2}{250}$.

Acide osmique. — Longs prismes, à odeur de raifort, de saveur brûlante, à vapeurs toxiques, oxydant énergique, employé en injections hypodermiques, à la dose de 5 à 10 centimètres cubes de la solution au $\frac{1}{100}$.

Article III. — Produits organiques.

Essence de térébenthine. Voy. *Conifères*, p. 137.

Benzine (*benzol*). — Se trouve dans les huiles de goudron qui se forment dans la fabrication du gaz d'éclairage; pour l'usage médicinal, on la prépare en distillant l'acide benzoïque avec la chaux. Liquide, incolore, d'odeur forte et aromatique, cristallisable à 0°, bouillant à 80°, presque insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther.

Employée, *à l'extérieur*, en pommade à $\frac{1}{4}$; — *à l'intérieur*, en capsules (6 centigram. à 1 gram.).

Naphtaline. — Prend naissance dans la combustion du bois, du charbon. Cristaux incolores, très brillants, d'odeur spéciale, de saveur brûlante; insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool froid, davantage à chaud; soluble surtout dans l'éther et les huiles essentielles. S'emploie *à l'intérieur* à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme dans un looch, ou en prise (5 gram. et autant de sucre, avec 2 gouttes d'essence de bergamote en 20 paquets, 1 toutes les heures). — *A l'extérieur*, même emploi que l'iodoforme et contre les affections parasitaires de la peau.

Huile de naphte. — Liquide bitumineux, jaune clair, d'odeur forte, inflammable, soluble dans l'alcool, l'éther et les huiles fixes et volatiles. Employée comme antispasmodique, de 1 à 2 gouttes; contre les catarrhes, de 10 à 20 gouttes.

Anthracène. — Dérivé aromatique douteux, de deux sortes commerciales; il est proposé en pommade au $\frac{1}{10}$.

Anthrarobine. — Poudre jaunâtre, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, analogue à la chrysarobine de la poudre de Goa, employée en

glycéré au $\frac{1}{3}$ ou en pommade au $\frac{1}{10}$, à l'extérieur.

Créoline. — Liquide noirâtre, à odeur de goudron, produit de la distillation sèche de la houille; employé *à l'extérieur*, en inhalations (créoline, 0gr, 1 à 0gr, 5 ; eau distillée, 500 ; essence de menthe poivrée, 10 à 20 gouttes), en insufflations, associé à l'acide borique, ou au tannin, ou à l'alun, etc., en badigeonnage (25 à 50 centigr. pour 10 gr. d'eau); — *à l'intérieur*, en pilules, en capsules, associé à l'huile de foie de morue, etc.

Alcool. — Liquide léger, volatil, inflammable, produit dans la fermentation du sucre et des matières sucrées, soluble dans l'eau, dissolvant des huiles, des résines, des camphres. Privé d'eau, d'acide acétique, etc., et marquant 95°, il est dit *absolu*. Retiré encore de la canne à sucre, de la pomme de terre, etc., il est l'élément fondamental des *boissons distillées* (eau-de-vie) et des *boissons fermentées* (vin, bière).

Les *vins*, dont le bouquet est d'autant plus prononcé qu'ils appartiennent à une région plus chaude, sont *astringents* ou *secs* (Bordeaux, Madère, Xérès, etc.), *sucrés* (Malaga, Lunel, etc.), *mousseux* l'acide par carbonique (Champagne).

Doses et modes d'administration. — I. *Alcool et eaux-de-vie.* — *A l'extérieur*, on les emploie purs, ou aromatisés, camphrés (V. *Camphre*, p. 65) pour frictions et pansements.

A l'intérieur, 60 à 100 grammes de cognac ou de rhum (représentant 30 à 50 gr. d'alcool pur), sous forme de grog ou de potion, par doses fractionnées toutes les deux heures, suffisent; cesser dès que l'adynamie disparaît, pour éviter les lésions de nutrition (Hayem).

II. *Vin.* — Employé surtout comme fortifiant

(Bordeaux, Bourgogne, Banyuls). Champagne frappé contre les vomissements. On prépare un *vin antiscorbutique* (raifort, cochléaria, cresson, moutarde noire); un *vin aromatique* ou alcoolat vulnéraire, pour frictions ; un *vin diurétique* (voy. *Scille*, p. 144). Le gros vin rouge s'emploie en injections dans la blennorrhagie.

III. *Bière.* — Apéritive, nutritive, digestive, elle convient aux sujets maigres, anémiques, convalescents, trop excitables pour supporter le vin et l'eau-de-vie.

Glycérine. — Liquide sirupeux, incolore, inodore, de saveur sucrée, soluble dans l'eau et l'alcool : c'est un alcool. Elle est contenue dans le vin, la bière, la viande rôtie. Elle se forme dans le duodénum, par dédoublement des matières grasses (Bouchard).

Doses et modes d'administration. — I. *Usage interne.* — 10 à 12 grammes par jour, pure ou dans un liquide aromatisé; on peut lui incorporer la créosote (phtisie).

II. *Usage externe.* — En collyres, gargarismes, injections, pommades, etc. *Glycérolé d'amidon* (amidon, 10 grammes; glycérine, 150 grammes), pour pansements et applications sur la peau; ce glycéré peut servir de véhicule à un grand nombre de médicaments astringents, etc.

Trinitrine (*nitroglycérine*). — Produit huileux, incolore, inodore, aromatique, peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool. Son mélange avec le silex donne la *dynamite*.

Doses et modes d'administration. — 5 à 10 milligrammes par jour, sans dépasser 1 milligramme en une fois. On donne par jour 3 cuillerées à dessert d'abord, à soupe ensuite, de la solution suivante : solution de nitroglycérine à $\frac{1}{100}$, XXX gouttes; eau distillée, 300 grammes (Huchard).

Mannite. — Voy. *Manne*, p. 133.

Glucose (*sucre de raisin*). — Blanc, inodore, d'une saveur sucrée, cristallisant en lamelles rhomboïdales, soluble dans l'eau, dextrogyre, formant avec la potasse, la chaux, de véritables combinaisons. Il est obtenu en traitant par les ferments ou les acides étendus le sucre de canne, l'amidon, etc.; il est extrait de l'urine des diabétiques. Les fruits, le miel en contiennent, comme le foie, le chyle et anormalement l'urine, la sueur, etc. Ses propriétés réductrices permettent de le reconnaître et de le doser.

La *lévulose*, glucose lævogyre, se trouve souvent mêlée au glucose précédent (miel, fruit, etc.).

Sucre de canne, lactose, amidon, dextrine. — Voy. p. 38, 117, 141 et 143.

Cellulose. — Corps blanc, insipide, sans odeur, soluble seulement dans le réactif de Schweitzer (solution d'oxyde de cuivre ammoniacal), elle est surtout abondante dans les végétaux, dont elle forme les parois cellulaires. Préparée avec du coton, de vieux linges et papiers, elle donne, plongée dans l'acide nitrique, le *fulmi-coton* ou *pyroxyline*.

Collodion. — Liquide sirupeux, préparé en dissolvant 1 partie de fulmi-coton dans 16 parties d'éther et 1 partie d'alcool à 90°. Appliqué sur la peau, l'éther en s'évaporant laisse une pellicule mince, dont la rétraction deviendrait douloureuse, si on n'y ajoutait $\frac{1}{10}$ d'huile de ricin (*collodion élastique*). Mélangé à la cantharidine, la morphine, l'iodoforme, le tannin, il forme des topiques vésicant, calmant, antiseptique, hémostatique, etc.

Coaltar (*goudron de houille*). — Liquide noirâtre, sirupeux, d'odeur forte, contenant du phénol, du benzol, de la naphtaline, du toluène, etc. C'est un désinfectant plutôt qu'un antiseptique, il désodorise

les matières putrides ou gangreneuses. On l'emploie seulement *à l'extérieur*, pour lotions, injections, sous forme d'*émulsion* (parties égales de savon, de coaltar et d'alcool à 85°) qu'on ajoute à l'eau dans la proportion de 3 p. 100; ou de *coaltar saponiné* (12 parties de teinture de quillaya p. 10 de coaltar) qu'on additionne d'eau (5 à 20 de coaltar saponiné pour 100 d'eau).

Acide phénique (*phénol, carbol*). — C'est un alcool et non un acide. On le retire de l'huile lourde du goudron de houille. Longues aiguilles incolores ou rougeâtres, d'odeur spéciale, de goût piquant, solubles dans 16 parties d'eau froide. L'acide phénique liquide des pharmacies est un mélange à parties égales de phénol cristallisé et d'alcool dilué. Colore en bleu le perchlorure de fer.

Doses et modes d'administration. — I. *Usage externe.* — Solution aqueuse ou alcoolique à 2,5 p. 100, pour pansements et injections; à 5 p. 100 pour nettoyer la peau et les instruments; à parties égales, comme révulsif et caustique.

II. *Usage interne.* — 5 à 6 centigrammes en pilules; 50 centigrammes à 1 gramme en lavements. Injections hypodermiques (Dujardin-Beaumetz), pour abaisser la température des phtisiques et des typhiques, à la dose de 5 centigrammes de la solution (glycérine, 5 gr.; eau distillée, 94 gr.; acide phénique, 1 gr.).

Phénate de mercure. — En écailles transparentes et solubles dans l'eau, il se donne en pilules de 2 centigrammes, de 2 à 6 par jour progressivement.

Méthacétine. — Poudre cristallisée, rose, inodore, amère, soluble dans l'eau, donnée à la dose de 0gr, 30.

Sozoiodol. — Sous ce nom, on désigne des diiodophénylsulfites alcalins ou terreux, antiseptiques, non toxiques, employés à l'extérieur à 2 ou 3 p. 100,